



association
proches aidants
valais



Rapport d'activité 2020

Proches Aidants

Avec toi, je peux



Mot du président



L'année 2020 avait bien débuté pour notre association: elle devait rimer avec développement de projets en faveur des proches aidants.

Les réjouissances n'auront duré que trois mois. Voilà qu'à fin mars, un arrêt brutal de nos activités quotidiennes, de nos rencontres, de notre vie sociale est décrété. Qui aurait cru que la pandémie de COVID-19 allait confiner une grande partie de la planète. Notre pays, notre canton et bien évidemment notre association ont subi de plein fouet les mesures de lutte contre la pandémie. L'année écoulée, que nous n'oublierons pas de sitôt, aura été marquée par des mots comme distanciation sociale, gestes barrières et restrictions.

Les proches aidants n'ont pas été épargnés pendant cette période: enfants en situation de handicap et/ou personnes âgées confinées à domicile, lieux d'accueil partiellement ou totalement fermés, tout un quotidien bouleversé. Chacune et chacun - ou presque - est devenu pour quelques mois le proche aidant de quelqu'un. Nous avons d'ailleurs constaté que La ligne d'écoute et de conseils a été largement sollicitée. Elle a pu être renforcée au pic de la crise sanitaire grâce à l'aide bénévole de nos responsables du Valais Romand et du Haut Valais, que nous remercions chaleureusement pour leur engagement. Il était vraiment important, pour combler un tant soit peu l'éloignement physique, d'offrir aux proches aidants une oreille attentive et une écoute bienveillante durant cette période particulière

Nos groupes de soutien ont par contre été totalement mis en veille de mars à avril avant de pouvoir redémarrer en petit comité à partir de mai. La reprise était attendue et nécessaire afin de permettre aux proches aidants d'échanger et de partager sur les situations vécues.

Chaque année, le 30 octobre se déroule **la journée des proches aidants** qui a pour but de mettre le focus sur ces anges gardiens et leur mission quotidienne afin que chaque personne qui vient en aide à un proche se reconnaisse en tant que proche aidant. Les restrictions en vigueur durant l'automne auront eu raison des différents événements prévus mais ceux-ci sont reportés à 2021.

Malgré la pandémie, nous avons poursuivi le développement de notre association dans la partie germanophone du canton comme prévu. La ligne d'écoute et de conseils a été ouverte en janvier et les premiers groupes de parole ont été programmés durant le deuxième semestre. Bien que le succès escompté ne soit pas au rendez-vous vu la situation, nous poursuivrons nos efforts en 2021.

Durant le confinement, nous avons planché sur un projet qui nous tenait à cœur, le **«Baromètre du proche aidant»**. Ce baromètre doit permettre à chaque personne qui aide un proche de visualiser son investissement et ainsi de se reconnaître proche aidant. Cet outil sera dévoilé dans son format physique dans le courant de l'année 2021.

2021 a démarré comme 2020 s'est arrêté. Les mesures sanitaires et les restrictions sont toujours bien présentes, mais nous pouvons espérer un retour à une certaine normalité au deuxième semestre grâce notamment à la vaccination. Nous avons des projets, nous attendons de pouvoir les mettre en œuvre.

Nous poursuivons notre action avec enthousiasme et engagement dans le but d'informer, de sensibiliser et d'aider les proches aidants afin qu'ils demandent et trouvent l'aide nécessaire dans l'accomplissement de leur activité afin d'éviter l'épuisement.

Pour conclure, je souhaite remercier chaleureusement les membres du comité et notre secrétaire générale pour leur travail et leur investissement en faveur de l'association et des proches aidants de notre canton.

Si le bénévolat est un des moteurs de notre association, les membres soutiens ainsi que nos généreux donateurs en sont le carburant. Sans leur précieuse aide, notre association ne pourrait pas poursuivre son développement. Qu'ils trouvent, ici, l'expression de nos plus sincères remerciements.

Si vous souhaitez soutenir notre action, vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site internet de l'association www.proches-aidants-valais.ch ou auprès de notre bureau de Sion.

Je tiens à adresser un immense **MERCI** à tous les proches aidants pour leur mission quotidienne en faveur de personnes atteintes dans leur santé et/ou leur autonomie ainsi qu'à leur rappeler le message suivant: «N'oubliez pas de prendre soin de vous afin de pouvoir prendre soin de l'autre! Vous n'êtes pas seuls, nous sommes à vos côtés».

Julien Dubuis
Président

Ligne d'écoute et groupe de soutien chronique d'une année particulière

En 2020 le contexte a été chamboulé par le Covid 19, et le quotidien des proches aidants considérablement impacté.

L'équilibre entre domicile et institution a été perturbé: Certaines personnes en situation de handicap n'ont plus été autorisées à accéder à l'institution qui les recevait et ont dû rester à domicile. Les proches aidants ont été encore plus sollicités, alors que les ressources étaient manquantes. Ceci a provoqué différentes réactions comme des décompensations, des pertes de repères, des grands stress.

Les EMS fermés au public, les familles ont dû faire preuve de patience, de créativité, de soutien 24h sur 24, afin de garder leur proche chez eux et de rendre possible une cohabitation exigeante. Pour d'autres, les droits de visiter leur parent leur ayant été suspendus... Des situations devenues bien déstabilisantes pour le binôme aidant/aidé.

Le monde s'est anesthésié. La recherche d'aides externes, de bénévoles n'a plus été possible, de peur des contaminations. Les rencontres sociales, sources d'énergie et de réconfort ont disparu, ou du moins se sont raréfiées. Les proches aidants se sont retrouvés dans un désarroi certain.

Dans ce contexte lourd, un peu étouffant, **la ligne téléphonique a été très sollicitée.** Déposer ses difficultés, partager la complexité du quotidien, être accueilli avec bienveillance dans un cadre sécurisant a été pour de nombreux proches aidants une ressource importante et a permis de trouver des alternatives à un quotidien devenu astreignant.

L'année 2020 a aussi été marquée par l'arrêt des groupes de soutien en mars et avril. Fort heureusement, dès mai, plusieurs soirées ont pu avoir lieu en petit comité dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Les personnes qui ont y ont assisté ont manifesté à quel point ces rencontres étaient importantes pour elles, isolées, sollicitées et épuisées par un quotidien alourdi. Elles ont chaleureusement remercié l'association d'avoir maintenu ces précieux échanges et ce soutien bienfaisant.

Les échanges vécus sur la ligne d'écoute et dans les groupes de soutien nous amènent au constat suivant: **les situations se sont complexifiées** tant en institution qu'à domicile, mais les familles sont toujours aussi soucieuses d'accompagner leur proche du mieux possible, tout en vivant une période très inhabituelle. Elles ont démontré outre un investissement sans faille, des compétences organisationnelles hors pair.

Cette année si particulière laissera sans doute des traces indélébiles dans nos vies, dans la vie des proches aidants. Mais elle aura aussi permis de démontrer que les espaces d'accueil offerts par l'association proches aidants Valais, accueils téléphoniques ou accueils de groupe, sont des ressources inestimables pour chaque proche aidant et soutiennent, dans la durée, un accompagnement précieux et indispensable

Quelques chiffres :

Ligne d'écoute: 115 appels

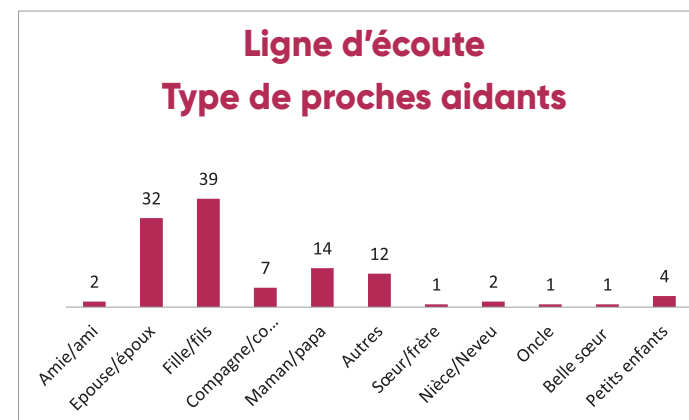
Appels femmes: 90

Appels hommes: 25

Durée moyenne: 40 minutes

Groupes de soutien: 9 fois dans l'année (au lieu de 11 - COVID)

Nombre de participants: 68 (Effectif réduit - COVID)



Memento des soutiens fiscaux, financiers et bonifications pour les aidants et les aidés

Les proches aidants sont souvent confrontés à des difficultés financières. Divers éléments peuvent en être la cause:

- Une réduction du temps de travail de l'aidant naturel, avec une diminution de son salaire,
- Une augmentation des charges, par exemple en termes de transport (la personne doit toujours être accompagnée, elle ne peut pas prendre des transports publics), en termes de soin,
- Des frais non reconnus (par exemple seule une impotence grave est reconnue pour une personne en âge AVS).

Ces difficultés peuvent entraîner une situation de précarité qui vient encore alourdir la tâche du proche aidant. Notre association fait face à une recrudescence de demandes de soutiens financiers.

Pour tenter de répondre à ces différentes interrogations, le comité de l'association a élaboré, en étroite collaboration avec Pro Senectute Valais et Emera Conseil social une publication «**Memento des soutiens fiscaux, financiers et bonifications pour les aidants et les aidés**».

Ce document liste de manière succincte les différentes possibilités ainsi que les instances à contacter pour répondre aux éventuelles questions et aider dans les démarches à entreprendre. Il rencontre un franc succès auprès des proches aidants ainsi que de nos partenaires. Le Memento est à disposition sur notre site internet ou en version papier directement auprès de notre bureau.

La déduction fiscale accordée aux proches aidants qui est passée de CHF 3'000.- à 5'000.- dès 2020 a été accueillie avec reconnaissance. Ils se sentent soutenus et considérés dans leur démarche.



Déduction pour aidant bénévole

Une déduction fiscale est accordée aux aidants bénévoles en reconnaissance de leur engagement. Les conditions d'octroi se trouvent sur le site du service cantonal des contributions.

Formulaire: Attestation de la dépendance de tiers dans le cadre de la déduction pour aidant bénévole – Service cantonal des contributions.

Contacteur

- Pro Senectute
- Emera Conseil social
- Association proches aidants valais



Aides financières individuelles pour le maintien à domicile

Prestations accordées aux personnes en situation de handicap (en âge AI) afin d'éviter un placement et favoriser le maintien à domicile, dont une aide pour les proches aidants (prestation soumise à évaluation).

Pour les personnes en âge AVS, aides financières éventuelles pour favoriser le maintien à domicile sous conditions de ressources et de fortune.

Contacteur

- Emera Conseil social pour évaluation de la demande
- Pro Senectute pour évaluation de la demande



Bonifications pour tâches d'assistance

Vous pouvez obtenir sur demande des bonifications pour tâches d'assistance si vous prenez soin d'un parent au bénéfice d'une allocation d'impotence. Se référer aux conditions d'octroi en vigueur. Ces bonifications sont rajoutées annuellement sur votre compte individuel de cotisations AVS. Elles augmenteront votre rente AVS future. Il ne s'agit pas d'une prestation en espèce.

Formulaire: Demande de bonifications pour tâches d'assistance – Office AI cantonal

Contacteur

- L'agence AVS de votre commune de domicile
- Pro Senectute
- Emera Conseil social



Allocation pour impotent (API)

Une personne est considérée comme impotente lorsqu'elle a besoin d'une aide régulière d'autrui pour les actes ordinaires de la vie depuis une année au minimum et au moins pour deux actes (se vêtir, se lever, manger, faire sa toilette, soins du corps, aller aux toilettes, se déplacer, entretenir les contacts sociaux) et que son état nécessite des soins permanents ou une surveillance personnelle. La stimulation verbale et la guidance sont aussi reconnues comme de l'aide. Si vous touchez une rente de vieillesse ou des prestations complémentaires et que vous êtes domicilié/e en Suisse, ou que vous souffrez d'une impotence ou êtes au bénéfice d'une rente AI, vous pouvez demander une allocation pour impotent.

Formulaire: Demande d'allocation pour impotent AVS
Demande d'allocation pour impotent AI – Office AI cantonal



Prestations Complémentaires (PC)

Si vous touchez une rente AVS ou des prestations de l'AI et que votre situation économique est modeste, vous avez droit à des prestations complémentaires. Celles-ci sont calculées en fonction des revenus et de la fortune.

Remarque: Il existe des circonstances particulières pour lesquelles des prestations complémentaires sont accordées. Pour les détails, contactez l'agence AVS de votre commune de domicile. Vous pouvez effectuer un calcul en ligne sous le site de Pro Senectute Valais.

Formulaire: Demande de prestations complémentaires pour rentiers AVS ou AI (PC) – Caisse de Compensation cantonale.

Contacteur

- Pro Senectute
- Emera Conseil social
- Office AI du canton de domicile

Contacteur

- L'agence AVS de votre commune de domicile
- Pro Senectute
- Emera Conseil social

Journée à thème de l'ASRIMM

3 octobre 2020

«Être proche aidant: Comment tenir le coup?»

Photos © André Würگل

L'ASRIMM - Association Suisse Romande Intervenant contre les Maladies neuro-Musculaires - est une association romande basée à Yverdon. Elle soutient les personnes atteintes de ces pathologies qui sont des maladies rares. Consciente du rôle indispensable mais souvent épuisant joué par les proches aidants, elle a souhaité organiser une journée sur cette thématique en leur présentant les prestations existantes en Romandie, dans leur canton de domicile. Qu'ils soient conjoint, parent, enfant, frère ou sœur, les proches des personnes atteintes de maladie neuromusculaire sont fortement sollicités. Prendre soin d'eux en leur exposant l'offre de soutien existante était donc une évidence pour l'ASRIMM.

Après l'annulation de cette manifestation initialement prévue au printemps 2020, l'accalmie survenue avant l'arrivée de la deuxième vague pandémique a finalement permis la tenue de cette journée dans le respect des mesures sanitaires. La thématique était tout particulièrement d'actualité, les proches aidants ayant été contraints de pallier la diminution des aides à domicile durant le semi-confinement. Cette période particulièrement exigeante a mis à rude épreuve des proches déjà souvent fatigués. Elle a largement contribué à amplifier leurs difficultés et en particulier leur isolement. Quand ces conditions si difficiles semblent devoir durer, il devient encore plus compliqué de réaliser un travail non rémunéré et de devoir coordonner les interventions en faveur de leur aidé - même si cela va de soi pour la plupart des aidants. L'obligation d'être multitâches finit par représenter un défi titanesque lorsqu'il faut la concilier avec une activité professionnelle, si tant est que l'aidant ait réussi à en conserver une...

Quatre cantons avaient initialement répondu à l'invitation de l'ASRIMM. La représentante du canton de Neuchâtel ayant dû déclarer forfait au dernier moment, ce sont finalement Mercedes Puteo, de l'association Espace Proches du canton de Vaud, Solange Risse, de l'association Proches Aidants Fribourg et Christine de Kalbermatten, membre de notre comité et fondatrice de MaRaVal - maladies rares valais, qui y ont présenté les prestations offertes à leurs bénéficiaires dans leurs cantons respectifs.



Le témoignage de Sandrine Favre et Jean-Marc Laurent, parents d'une enfant touchée par une maladie neuromusculaire, a ensuite permis d'illustrer concrètement le quotidien des proches aidants et les défis à relever en permanence.

Les ateliers de partage de l'après-midi ont permis d'échanger, entre aidants et aidés, sur les difficultés et les besoins rencontrés, ainsi que les ressources disponibles et utilisées. Pour libérer la parole, les binômes aidé-aidant ont dû - une fois n'est pas coutume - se séparer. Différents thèmes ont été abordés dans les groupes co-animés par les intervenantes de la matinée et des collaboratrices de l'ASRIMM:

- Puis-je encore donner mon avis? Mon aidant sait tout ce dont j'ai besoin et je n'ai plus mon mot à dire...
- Comment lui dire que je suis fatigué de l'aider et que j'ai besoin de temps pour moi?
- Si mon proche est malade, qui va m'apporter l'aide dont j'ai besoin?
- S'il m'arrive quelque chose, qui va prendre soin de mon aidé?
- Comment tenir le coup? Quelles sont mes ressources?
- Comment vivre ma sexualité alors que mon aidé n'a plus d'envie ou de ressources dans ce domaine?



L'animation d'un groupe de parole nécessite beaucoup de doigté et de savoir-être. Encourager la parole des uns et des autres, l'accueillir avec bienveillance, sans jugement, permettre à chacun de s'exprimer sur des sujets parfois très personnels et même très intimes n'est pas un exercice facile. Il nécessite une solide formation en matière d'écoute, ainsi qu'un certain vécu. Une expérience personnelle de l'aidance, de la maladie rare et du soutien en groupe s'est avérée très bénéfique pour la co-animation de l'un des ateliers.

Une synthèse orale de chaque atelier a clos les échanges. L'importance du rôle des proches aidants dans le système de santé et la charge de travail considérable qu'ils assument sans relâche ont été rappelés tout au long de la journée. Même si chaque situation reste unique et singulière, certaines constantes sont revenues régulièrement:

- des proches devenus bien malgré eux experts de l'accompagnement de leur enfant, conjoint, parent...
- la difficulté pour les proches d'apprendre à déléguer, alors que c'est une étape indispensable pour se préserver et durer
- la nécessité de mettre en place des solutions de répit pour permettre à l'aidant de se ressourcer et de prendre soin de lui.

La délimitation des rôles entre aidant et aidé n'est pas toujours simple, parce qu'il peut être difficile d'accepter que l'on a besoin d'aide, mais aussi parce que cela génère une culpabilité, une crainte de représenter une charge pour l'autre.

Pour toutes ces raisons, il est utile de connaître les organisations et associations de proches aidants de son canton, qui peuvent aiguiller, informer et réorienter. Il faut pour cela connaître les prestations qui existent, auxquelles on peut prétendre et comment les activer.

L'ASRIMM a chaleureusement remercié les intervenants pour leur investissement et la qualité de leurs présentations, ainsi que les participants pour leurs contributions actives et enrichissantes qui ont grandement contribué à la réussite de cette journée.

Et elle a tenu avant tout à exprimer sa profonde reconnaissance à tous les proches aidants, grâce à qui les personnes aidées peuvent dire **« Avec toi, je peux... »!**



Rapport d'activité du « Groupe de travail des proches aidants du Haut-Valais » 2020

Relations publiques

En 2020, le COVID a aussi eu des répercussions sur les événements organisés par le groupe de travail des proches aidants du Haut-Valais qui ont dû être annulés et reportés.

Lancement de la ligne téléphonique d'écoute et de soutien pour le Haut-Valais

Un point positif du début de l'année a certainement été le lancement de notre ligne téléphonique d'écoute et de soutien. Après une phase test à l'automne 2019, celle-ci a été intégrée définitivement au programme le 30 janvier 2020. Le lancement de la ligne a été annoncé sur le Journal Régional de SRF 1. L'article du Walliser Bote de décembre sur notre nouveau service avait éveillé la curiosité de la journaliste radio de SRF 1. Elle nous a donc contactés et le reportage a été diffusé le 29 janvier 21. Radio Rottu Oberwallis a également informé la population avec un reportage et une interview. Pendant la première période de la pandémie, entre mars et mai, la ligne a été exploitée en plus du lundi au jeudi. Ce renforcement du service a été annoncé sur la TV Oberwallis.

Rapport d'activité du « Groupe de travail des proches aidants du Haut-Valais » 2020

Groupes de soutien Haut-Valais

Lors des réunions du groupe de travail du Haut-Valais, les groupes de soutien ont été un sujet constant. Nous avons cherché inlassablement le bon endroit et le bon moment. À cause de Covid, l'organisation des groupes s'est enlisée. Puis, à la fin 2020, une réunion a été lancée à Viège et une autre à Fiesch.

Spitextag

Le 9 septembre 2020, le Spitextag a eu lieu au centre Simplon de Glis. Les visiteurs intéressés pouvaient faire mesurer leur tension artérielle et leur taux de glycémie par le personnel de Spitex sur le stand. Cette action a remporté un franc succès. Les proches aidants du Haut-Valais étaient présents avec un stand d'information. Bien que les masques d'hygiène aient rendu le contact avec les visiteurs quelque peu difficile, des conversations intéressantes ont eu lieu et beaucoup de matériel d'information a été distribué.

Journée récréative pour les proches aidants

Cette année, la journée récréative pour les proches aidants devait avoir lieu le 3 novembre 2020. L'intérêt a été grand et des gardes de jour ont pu être trouvées une fois de plus pour s'occuper des seniors ce jour-là. Cependant, la visite de Leuk-Stadt et le repas de midi qui s'ensuivait ainsi que la table ronde ont malheureusement dû être annulés.

Journée des proches aidants

Le reportage qui a été diffusé en français sur Canal9 à l'occasion de la Journée des proches aidants a pu être visionné en allemand sur Kanal9 en décembre. Les différentes situations de proches aidants ont été évoquées, leurs difficultés et leurs joies ont été montrées de manière intéressante et vivante.

A ce stade, un grand merci à tous les membres du groupe de travail. Merci pour votre engagement sans faille, votre temps et vos efforts au profit des proches aidants.

Au nom du « Groupe de travail des proches aidants du Haut-Valais »
Anja Zumstein

Liste des membres du comité

NOM ET PRÉNOM	FONCTION
DUBUIS Julien	Président
BOURBAN CARTHOBLAZ Christine	Membre
DE KALBERMATTEN Christine	Membre, directrice MaRaVal
DELASOIE CRITTIN Géraldine	Membre
HOCHREUTINER Françoise	Membre
MUELLER Verena	Membre, représentante Haut-Valais
PERRAUDIN Edwige	Membre, représentante Pro Senectute
TERRETTAZ Nathalie	Membre, représentante Emera
ZUMSTEIN Anja	Membre, représentante Haut-Valais

Ligne d'écoute à disposition

Mardi en français **027 321 28 28**

Jeudi en allemand **027 321 28 27**

9h00-11h00

14h00-16h00

18h00-20h00



BILANS AU 31 DÉCEMBRE (EN CHF)

	2020	2019		2020	2019
ACTIF			PASSIF		
Trésorerie	64'190	65'120	Passifs de régularisation	4'529	2'108
Actifs de régularisation	1'050	1'047	Produits encaissés d'avance ¹	15'978	31'978
Actif immobilisé	808	1'387	Provisions	8'375	4'599
			Capital	28'869	28'717
			Résultat de l'exercice	8'297	152
TOTAL ACTIF	66'048	67'554	TOTAL PASSIF	66'048	67'554

COMPTES DE RÉSULTAT DES EXERCICES (EN CHF)

	2020	2019		2020	2019
PRODUITS			CHARGES		
Membres	1'180	1'981	Charges du personnel	31'662	26'351
Contrat de prestations ²	55'000	30'000	Loyer	1'993	2'598
Loterie Romande	5'000	0	Autres charges d'exploitation	22'576	5'922
Dons	7'014	13'320	Journée des proches aidants	0	5'313
			Frais publicité + marketing	3'035	4'578
			Amortissements	579	330
TOTAL PRODUITS	68'194	45'301	TOTAL CHARGES	59'845	45'092
			Résultat d'exploitation	8'349	209
			Résultat financier	-52	-57
			RESULTAT NET	8'297	152

¹ En 2019, soutien de Promotion Santé Valais à hauteur de CHF 45'000 portant sur le exercices 2019, 2020 et 2021. Concernant l'exercice sous revue, CHF 16'000 ont été utilisés pour la ligne d'écoute et les groupes de soutien. Le solde de CHF 15'978 est reporté pour 2021.

² 2019: Contrat de prestations GVCMS
2020: Contrat de prestations SSP



GENÈVE | JURA | VALAIS | VAUD

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale de l'Association proches aidants valais, à Savièse


En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et comptes de résultat) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Fiduciaire FIDAG SA


Marc-André Ballestraz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Jacques Voeffray
Expert-réviseur agréé

Sion, le 29 mars 2021
2 ex.

Nos remerciements vont à :



Département de la santé,
des affaires sociales et de la culture
Department für gesundheit,
soziales und Kultur



et à tous nos généreux donateurs

**Si vous désirez soutenir financièrement notre action,
vous pouvez nous faire un don. MERCI pour votre précieux soutien.**

**Banque Raiffeisen Sion et Région
1950 Sion**

CCP: 19-82-4

IBAN: CH60 8080 8001 2922 7240 6

**Faites un don avec
TWINT!**



Scannez le code QR avec
l'app TWINT



Confirmez le montant et
le don



association
proches aidants
valais

Rue de la Porte-Neuve 20 • 1950 Sion
027 321 28 28

Heures d'ouverture
Jeudi de 13h30 à 17h30

info@proches-aidants-valais.ch • www.proches-aidants-valais.ch